

Conditions générales d'inscription

Admissions parallèles aux Grandes Écoles de Commerce

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner **la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Règlement par chèque à l'inscription du montant total de la préparation ou possibilité de règlement échelonné sans frais :

- Pour le cycle annuel EDHEC AST 1 seul : règlement à l'inscription en 3 versements de 950, 950 et 900 € : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le deuxième le 5 février et le troisième le 5 avril 2019.
- Pour le cycle annuel EDHEC AST 1 avec une autre préparation (« Tremplin »...) : règlement à l'inscription en 3 versements de 1500, 1500 et 1200 € : le premier chèque de 1500 € sera encaissé à l'inscription, le deuxième de 1500 € le 5 février et le troisième de 1200 € le 5 avril 2019.

Dans les deux cas, les chèques doivent être datés du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée avant la date de démarrage de la préparation choisie (quel qu'en soit le motif) sera intégralement remboursée. Une fois la préparation commencée, elle est due dans son intégralité.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération. La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

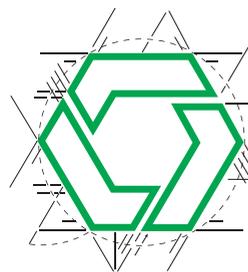
Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.



Ipesup



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

Concours EDHEC AST 1

Nom

Prénom

Adresse

Tél. fixe Tél. portable

e-mail @

Études actuelles

Établissement

LV 1 LV2

PRÉPARATION

Préparation complète écrit (cycle annuel) + oral (stage intensif)

- Préparation EDHEC AST 1 seul **2 800 €**
- Double préparation EDHEC AST 1 + autres concours Bac+2 incluant Passerelle 1 et/ou Tremplin 1 **4 200 €**

Session choisie pour la préparation des oraux

- 25-26-27-28 avril 2019 2-3-4-5 mai 2019 9-10-11-12 mai 2019
- 16-17-18-19 mai 2019 23-24-25-26 mai 2019

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Date et signature
obligatoires
ci-contre

Conditions générales d'inscription

Admissions parallèles aux Grandes Écoles de Commerce

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner **la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Règlement par chèque à l'inscription du montant total de la préparation ou possibilité de règlement échelonné sans frais :

- Pour le cycle annuel EDHEC AST 1 seul : règlement à l'inscription en 3 versements de 950, 950 et 900 € : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le deuxième le 5 février et le troisième le 5 avril 2019.
- Pour le cycle annuel EDHEC AST 1 avec une autre préparation (« Tremplin »...) : règlement à l'inscription en 3 versements de 1500, 1500 et 1200 € : le premier chèque de 1500 € sera encaissé à l'inscription, le deuxième de 1500 € le 5 février et le troisième de 1200 € le 5 avril 2019.

Dans les deux cas, les chèques doivent être datés du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Visa IPESUP

GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée avant la date de démarrage de la préparation choisie (quel qu'en soit le motif) sera intégralement remboursée. Une fois la préparation commencée, elle est due dans son intégralité.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération. La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le Mademoiselle, Monsieur

nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "EDHEC AST 1" 2017-2018 et vous en remercions.

Préparation complète écrit (cycle annuel) + oral (stage intensif)

- Préparation EDHEC AST 1 seul
 Double préparation EDHEC AST 1 + autres concours Bac+2 incluant Passerelle 1 et/ou Tremplin 1

Session choisie pour la préparation des oraux

- 25-26-27-28 avril 2019 2-3-4-5 mai 2019 9-10-11-12 mai 2019
 16-17-18-19 mai 2019 23-24-25-26 mai 2019

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions

ipesup